

L'ÉCHO DE SAINT MARTIN

ÉTÉ 2020



Le mot du Maire

Chères Saint-martinoises, Chers Saint-martinois,

Le 23 mai dernier, avec la nouvelle équipe, j'ai pris mes fonctions de Maire.

Je tiens en premier lieu à remercier mon prédécesseur, Pierre Carbonnel, qui depuis près de 20 ans s'est investi sans compter et avec passion au service de la commune.

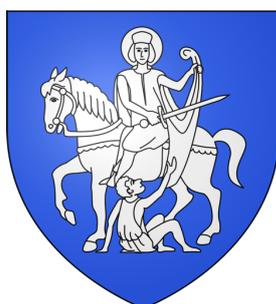
Je mesure la tâche et les responsabilités qui m'incombent. C'est avec courage et humilité que je reprends le flambeau, d'autant que cette année 2020 ne ressemble à aucune autre. Ces trois derniers mois, nous avons tous dû nous adapter pour traverser une crise sanitaire inédite.

Je salue l'énergie déployée par les commerçants, les associations et le personnel municipal de la commune pour faire en sorte que chacun de nous puisse traverser cette période dans les meilleures conditions.

Petit à petit nous pouvons reprendre un rythme de vie « normal ». La mairie met tout en œuvre pour que vous puissiez profiter pleinement de la saison estivale. Ainsi malgré le contexte, le conseil municipal a décidé de l'ouverture de la piscine et de permettre la tenue de manifestations festives et notamment la traditionnelle fête du 15 août.

Je vous souhaite de passer un très bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée !

Madame le Maire
Charlotte CARBONNEL



SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	<i>1</i>
<i>L'ÉCHO DE SAINT MARTIN FAIT PEAU NEUVE !.....</i>	<i>3</i>
<i>LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN RÉSUMÉ</i>	<i>4</i>
<i>L'AGENDA DE L'ÉTÉ.....</i>	<i>5</i>
<i>LA PISCINE MUNICIPALE</i>	<i>6</i>
<i>DES SERVICES À VOTRE SERVICE !</i>	<i>7</i>
<i>ÉTAT CIVIL</i>	<i>7</i>
<i>AVEC LE SIRTOM, POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ !</i>	<i>8</i>
<i>PRÉVENTION DES RISQUES</i>	<i>9</i>
<i>L'ÉCHO DES ÉCOLES - LE VILLAGE.....</i>	<i>11</i>
<i>L'ÉCHO DES ÉCOLES - LE BOISSET</i>	<i>15</i>
<i>ANNUAIRE</i>	<i>16</i>

Bulletin municipal de la commune de Saint Martin de Castillon édition été 2020

Imprimé par nos soins en 400 exemplaires

Directrice de publication Charlotte CARBONNEL- Maire

Ont collaboré à ce numéro : Laurent BERTEL, Jean-Fabien DAROTTE, Maggy GRÉGOIRE, Dany PASCAL et Alain RIVOAL

L'ÉCHO DE SAINT MARTIN FAIT PEAU NEUVE !

L'Écho de Saint Martin reste un lien fort entre les habitants de la commune. C'est un rendez-vous que nous ne pouvons manquer... Notre journal local va continuer de paraître, bien sûr, mais il va aussi énormément se renouveler dans sa forme. Comme le souhaite la nouvelle municipalité qui reprend le flambeau après 19 ans de mandature de Monsieur Pierre CARBONNEL, notre nouveau Maire, son homonyme, Madame Charlotte CARBONNEL, récemment élue, conservera la direction de la publication du journal, et lui donnera une nouvelle allure, qui ne manquera pas de vous surprendre au premier abord, mais que vous saurez apprécier avec le temps, assurément !

Pour plus de clarté dans l'approche des contenus, il a été décidé de proposer aux Saint-Martinois une double parution avec une périodicité distincte. *L'Écho de Saint Martin* sera publié quatre fois par an, en début des mois de décembre, mars, juin et septembre et traitera de la vie municipale, sous l'angle administratif et pratique. Il rendra compte des actions conduites et à conduire, à cheval sur deux saisons. Ce sera l'organe officiel de la Mairie.

D'autre part, une *Édition ASSOCIATIONS*, paraîtra, elle, deux fois par an, en décembre et juin. Cette publication sera dévolue aux activités et manifestations de la vie locale, s'appuyant sur les mois passés pour mieux s'élancer vers les mois à venir.

Chaque association y trouvera sa place et aura plaisir à engager avec les lecteurs un dialogue dans la durée.

Cette périodicité à deux vitesses (les quatre saisons, pour *l'Écho de Saint Martin*, et les deux grandes scansions de l'année, pour l'*Édition ASSOCIATIONS*) nous a semblé être plus propice à accompagner la réflexion et l'entrée dans le nouveau rythme de la vie de la commune.

Enfin, pour ouvrir chaque numéro du journal, nous avons imaginé rendre un hommage à chaque saison par une image. Un concours de la plus belle photographie prise sur le territoire de la commune, permettra de sélectionner, parmi toutes celles que vous nous enverrez, la photo qui figurera en couverture de *l'Écho de Saint Martin*. (voir encart ci-dessous)

Compte tenu de la période assez dense que nous traversons à la Mairie où nous sommes installés depuis peu, et de l'urgence à sortir ce numéro il a été décidé de proposer le premier numéro de *Édition ASSOCIATIONS* en décembre.

Dans l'intervalle, vous trouverez l'agenda des manifestations associatives dans le bulletin municipal. Ces quelques précisions développées, nous vous assurons de notre volonté de vous apporter toujours mieux, différemment. Bonne lecture !

NOUVEAUTÉ !

« Concours : PHOTO À LA UNE »

Chaque parution de *L'Écho de Saint Martin* sera l'occasion de faire découvrir un talent local, par la publication d'une photo en couverture du journal qui paraîtra quatre fois par an. Le Concours est organisé par la Mairie, la Commission Culture sera le jury qui examinera l'ensemble des clichés en établissant un classement selon la qualité esthétique de l'image.

Les critères retenus : la photographie sera récente, aura pour thème la commune de Saint Martin de Castillon et comportera un titre.

Les participants devront faire parvenir leur photo par mail 10 jours avant la publication en mairie (mairiedesaintmartindecastillon@orange.fr). Par retour de mail, les participants recevront une confirmation d'inscription. Ainsi, dès cet été, envoyez votre création avant le 25 août pour la parution du 5 septembre 2020.

Les photographes accepteront que la Mairie de Saint Martin de Castillon ait la propriété pleine et entière des créations, quelle que soit leur nature, leur forme et leur support. Une exposition rétrospective des PHOTOS À LA UNE pourrait être envisagée périodiquement au village.

Envie de participer ? N'hésitez pas à offrir un nouveau regard sur SMC !

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL EN RÉSUMÉ

Séance du 23 mai 2020.

Cette séance a été consacrée à l'installation de la nouvelle équipe et à l'élection du maire et des adjoints. Ont été élus Charlotte CARBONNEL (maire), Pascal DELAN (1^{er} adjoint), Laurent BERTEL (2^{ème} adjoint), Gaby GONTERO (3^{ème} adjoint) et Juliette PICUS (4^{ème} adjointe).



Séance du 3 juin 2020

Le conseil a voté les délégations consenties au Maire, les indemnités de fonction, les différents tarifs applicables en 2020 et constitué les commissions thématiques.

Commissions Internes	Membres
Finances & ressources humaines	L. BERTEL, P. DELAN, J. PICUS, A. RIVOAL
Travaux aménagements et urbanisme :	G. GONTERO, P. BIANCO, T. ESTELLE, M. PELLEGRIN
Écoles et des transports scolaires :	D. PASCAL, N. RICHAUD, E. DHAZE, N. REBECHE
Culture, festivités et communication :	M. GRÉGOIRE, JF DAROTTE, D. PASCAL, A. RIVOAL
Commission temporaire – projet de restauration scolaire :	N. REBECHE, E. DHAZE, JF DAROTTE, M. GRÉGOIRE
Commission d'appels d'offres (CAO)	Titulaires : L. BERTEL, P. BIANCO et N. REBECHE Suppléants : J. PICUS, E. DHAZE et G. GONTERO
Commission Communale de Sécurité :	P. DELAN et M. PELLEGRIN
CCAS composée de 4 membres du conseil et 4 "extérieurs" nommés par le Maire	N. RICHAUD, JF. DAROTTE, D. PASCAL et M. PELLEGRIN MC. CARBONNEL, L. DELAN, C. CLEMOT et I. HONTEBEYRIE

Séance du 25 juin 2020

Le conseil s'est réuni pour délibérer sur :

- Les créneaux d'ouverture de la piscine, les créations de postes saisonniers de maître-nageur et de caissiers nécessaires à son fonctionnement,
- Les créneaux d'ouverture du centre de loisir,
- Le vote des taux de la fiscalité local (Foncier bâti et non bâti). Comme nous nous y étions engagés, les taux 2019 ont été maintenus.

Il est rappelé que les séances du conseil municipal sont publiques, que chaque citoyen qui le désire peut venir y assister. Prochaine séance 21 juillet, vote du budget.

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

St Martin de Castillon

VIDE GRENIER

dans le village

14/07

de 8h à 18h

15/07

de 17h à 20h

sur le boulodrome

VID'ART

foyer rural

inscription et renseignements pour exposer

Josiane: 0679875875



CHAPELLE DES PÉNITENTS
ST MARTIN DE CASTILLON

Du 7 au 14 août de 15h à 19h.

EXPOSITION Ela FALANGA DU 25 juillet au 5 août - Chapelle des Pénitents

FÊTE VOTIVE DU 13 AU 16 AOÛT –

Les aires de la Mane

Animations, orchestres, restauration, jeux...

Le traditionnel apéritif sera offert
par le Comité des fêtes et la mairie

Les manifestations annoncées sont susceptibles d'être annulées en cas d'une reprise épidémique et d'une évolution de la réglementation sanitaire. Merci pour votre compréhension.

LA PISCINE MUNICIPALE

Malgré le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, la municipalité a décidé de maintenir l'ouverture de la piscine pour la saison estivale 2020.

Pour que cette saison se passe dans les meilleures conditions et en respect du protocole sanitaire, le fonctionnement habituel sera un peu aménagé.

- Les vestiaires collectifs ne seront pas accessibles
- L'accès aux sanitaires se fera sur demande au caissier (afin d'éviter tout attroupement à l'intérieur des locaux)
- Le petit bassin ainsi qu'une ligne d'eau seront réservés aux enfants du centre de loisirs (2h le matin, en semaine, du 6 au 24 juillet)
- Il vous sera demandé de respecter les distances barrières
- Du matériel de désinfection sera à disposition

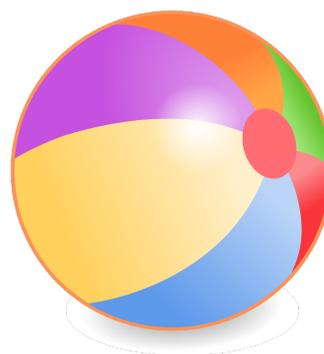


Horaires

Du samedi 4 juillet au dimanche 23 août
de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30.
Fermé le vendredi

Tarifs

Adultes : 3,60 €
Enfants (-16ans) : 2 €
Carnet de 10 tickets adultes : 33 €
Carnet de 10 tickets enfants : 17 €



DES SERVICES À VOTRE SERVICE !

LE LIEN, UN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ :



Ayant fait le constat que les services publics sont majoritairement concentrés dans les grandes agglomérations du département, l'intercommunalité (CCPAL) a mis en place ce service proximité. Le bus tournera sur l'ensemble des communes de la CCPAL.

Il a vocation à être, un guichet de renseignement et d'accompagnement où les habitants pourront être informés, orientés et accompagnés par un agent, dans leurs démarches administratives en ligne : formation, emploi, retraite, santé, état civil et famille, justice, budget, logement, mobilité et courrier. Accès entièrement gratuit et confidentialité respectée.

Le bus sera présent à St Martin le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h devant la mairie. Les premières permanences se tiendront donc les lundi 6 juillet et 3 août. 2020.

Tous les renseignements au 07 85 10 33 80, 04 90 04 49 70 ou lelien@paysapt-luberon.fr

L'ARCHITECTE CONSEIL DU PARC DU LUBERON :

Depuis de nombreuses années, le Parc Naturel Régional du Luberon propose, aux habitants du territoire, des permanences de conseil architectural et rénovation énergétique.

Les prochaines permanences auront lieu les mardis **28 juillet, 4 août, 8 et 22 septembre de 10h30 à 12h30 en mairie.**



ÉTAT CIVIL

Décès :

Monsieur MEHAYE Jean-Luc décédé le 29 décembre 2019

Monsieur Cyrille BOURGUE décédé le 25 janvier 2020

Madame Françoise ZODAN décédée le 19 février 2020

Madame Juliette VERGIER décédée le 24 février 2020

Monsieur Pierre GUERRIER décédé le 27 avril 2020

Madame Nicole BRÉMOND décédée le 21 mai 2020

Naissances :

Flore VANHOVE née le 16 février 2020 petite de Françoise et Jean-Joël VANHOVE.

Aelio HOANG né le 12 février 2020

Laïcya FERREIRA CARVALHO GILLOT née le 23 mai 2020

AVEC LE SIRTOM, POUR UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ !

Le dépôt des encombrants sur le périmètre des poubelles de La Bégude va fermer courant juillet, pour éviter les abus de dépôts sauvages qui tendent à se multiplier et offrent un spectacle peu agréable au départ de la D223.

L'espace public est le bien commun, que chacun doit préserver pour le bien-être de tous !

D'autre part, nous vous rappelons que la déchetterie la plus proche se situe à 4 Kms de La Bégude, sur la route de Viens.

Si vous avez des difficultés pour le transport de vos encombrants, la Mairie de Saint Martin vous propose, sur rendez-vous, les services du personnel municipal.

Enfin, nous vous rappelons que les dépôts dans toutes les déchetteries du SIRTOM de la région d'APT sont gratuits pour les particuliers.



© photo - C. Pace



Comment obtenir votre carte gratuite donnant droit d'accès aux déchetteries ?

En ligne, sirtom-apt.fr, vous trouverez le formulaire à remplir et à renvoyer avec les justificatifs.

La carte d'accès gratuite est à récupérer ensuite sur place.

Déchetterie de VIENS : 04.90.76.52.92

- se situe sur la D33, en montant vers Viens, sur la gauche.
- est ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 13h à 17h.
- accepte les déchets dangereux ménagers (produits phytosanitaires, peintures, solvants, produits chimiques).

ZOOM SUR UNE NOUVELLE SOURCE DE POLLUTION

La crise du coronavirus a généré de nouvelles pollutions avec les masques et gants abandonnés sur les trottoirs ou déposés par erreur dans le bac de tri. Les agents de la voirie, les éboueurs ou les agents du centre de tri de Manosque (qui trient nos emballages issus de la collecte sélective) se voient exposés inutilement au risque sanitaire du COVID-19. **Dans l'immédiat la seule destination d'un masque (ainsi que les mouchoirs, lingettes et autres textiles sanitaires jetables) reste le bac à ordures ménagères.**



PRÉVENTION DES RISQUES

La crise sanitaire que nous connaissons, liée à la propagation de l'épidémie de COVID 19, ne doit pour autant pas nous faire oublier les risques inhérents à la saison estivale dans notre région que sont le risque caniculaire, le risque incendie, la prolifération du moustique tigre et du frelon asiatique.:

Le frelon asiatique.

Vous n'ignorez pas, les médias abordent fréquemment ce sujet, le frelon asiatique colonise de plus en plus nos régions. St Martin n'est pas épargné par cette invasion, nous avons récemment découvert un nid en construction au hameau du Boisset.

Cet insecte (*vespa velutina*) est un proche parent de notre frelon indigène (*vespa crabo*), il diffère par sa taille plus petite (entre la guêpe et le frelon) et sa présentation : il est de couleur noire avec une bande jaune orangé bien marquée sur l'abdomen.



Sa nuisance principale est l'attaque des colonies d'abeilles qui fragilise ces dernières.

Pour l'homme il ne représente pas un danger marqué sauf si on vient à s'approcher trop près de son nid, qui peut, dans certains cas, être de grande dimension et contenir de nombreux individus (plus de 6000).

Si vous découvrez un nid dans votre jardin ou près de votre habitation, **nous vous conseillons de ne pas vous en approcher à moins de 10 m**. Sans connaissance précise des méthodes de destruction de ce type d'insecte et sans équipement de protection, nous vous conseillons de faire appel à des sociétés spécialisées pour détruire les nids. Les personnels de la mairie ne disposent pas de moyens de destruction. Cependant afin de renseigner les organismes en charge du suivi de la progression de ce ravageur, nous vous invitons à nous signaler par courriel toute nouvelle découverte de nid.

L'aedes albopictus, dit le moustique tigre

Cela fait quelques années maintenant que vous entendez parler de cette petite bestiole. Identifiable grâce à ses rayures noires et blanches et sa petite taille (< 1cm), il peut être vecteur de bon nombre de maladies (dengue, chikungunya, zika). Endémique en Vaucluse, il aime particulièrement s'installer chez les particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il sera très difficile de l'en déloger. Nous vous rappelons les quelques gestes qui pourront limiter sa prolifération.



**AIDEZ-NOUS À COMBATTRE
LE MOUSTIQUE TIGRE !**

COUVRIR, JETER, VIDER
tous les récipients pouvant contenir de l'eau
pour limiter ses lieux de ponte et de repos





ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Les fortes chaleurs que nous connaissons dans notre région nous exposent aux risques, d'incendie et de canicule. Vous trouverez ci-après, quelques conseils vous permettant de vous en prémunir.



FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

- Ni feu ni barbecue aux abords des forêts
- Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture
- Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie
- Pas de combustible contre la maison (bois, fuel, butane...)
- Témoign d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision
- Je me confie dans ma maison elle est mon meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
Rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr
#FeuxDeForet

L'ÉCHO DES ÉCOLES - LE VILLAGE

Confinement et retour en classe

Depuis la réouverture, le 12 mai, les enfants sont peu à peu revenus à l'école
Deux familles seulement ont choisi de garder leurs enfants à la maison. Voici le travail d'écriture réalisé par les élèves de la classe de CM2.

Merci à tous ceux qui ont permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions en respectant un protocole sanitaire contraignant

Quitter l'école

Partir de l'école

Travailler, jouer, regarder la télé
Se plonger dans un livre
Entendre le bruit du silence
Imaginer la classe avec le tableau devant soi
Communiquer en vidéo
Surveiller son frère
Dormir, faire la grasse matinée
Sauter sur le trampoline
Tourner, se balancer
Appeler les copines, la famille
Courir avec le chien
Cuisiner, savourer

Attendre, rêver
Bricoler
Apprécier
Prendre du temps pour soi
Dessiner
Nourrir les animaux
Persévérer
Améliorer
Escalader chez le voisin
Promener autour de chez soi
Découvrir la rivière
Pédaler sur son vélo

Voyager dans sa tête

Rester à la maison
Vivre l'absence d'un parent
Supporter ses frères et soeurs
Patience pour voir ses amis
Ne pas partir en vacances à la mer
Être privé de cheval, de foot,,,
Rater le carnaval, les anniversaires
Arrêter d'aller voir ses proches

Sortir

Retourner à l'école
Accepter les consignes de sécurité
Respecter les distances
Parler, rire avec ses amis
Revoir tout le monde
Rejouer ensemble
Lire le matin, écrire l'après midi
Retourner à la vraie vie
Retrouver sa famille
Espérer que les choses aillent de mieux en mieux

Les CM2



L'ÉCHO DES ÉCOLES - LE VILLAGE

Textes de la classe de CM1

Le confinement à la maison

Admirer le calme du village
bavarder quand tu croises
quelqu'un
penser qu'on va avoir des cochons
d'Inde
imaginer
planter des tomates
naviguer dans mes rêves
traverser mon esprit
faire mes devoirs
lire
dessiner
se lever plus tard



Lire le silence du village
inventer des jeux
bricoler une cabane
escalader des arbres
acheter des fleurs
se réveiller à 8h15
se dépêcher d'aller à l'école
s'asseoir et écrire la date

Le confinement et le retour à l'école

Désirer sortir dehors
rêver de voir la nature
s'améliorer de jour en jour
contempler par la fenêtre
noter le jour où on sort
compter les jours
décoller du confinement
raconter ce qu'on a fait
plaisanter avec tout le monde
bondir de joie
respirer l'air frais
vivre le déconfinement

Attendre la fin du confinement
déprimer de ne pas sortir
étudier tout seul
réviser tard
jouer au foot
s'occuper
travailler dur
s'ennuyer
raler pour éviter de travailler
s'habituer au confinement
revoir
diner
discuter
aller
revenir à l'école
revoir les copains

Apaiser ma tête du silence de la ville
terminer ce que j'ai commencé
découvrir des vieux cahiers
nettoyer ce qui est sale
bavarder avec mes proches
observer et écouter ce silence qui plane
inventer de droles de choses
se déguiser avec des vieux vêtements
reprendre l'école sans pouvoir se toucher
se réveiller tôt au lieu des grasses matinées
refaire des balades un beau jour ensoleillé
revois les copines, ça fait beaucoup de bien

Le confinement
c'est énervant !!!

Accepter d'être emprisonnée chez soi
dessiner
calculer
lire
jouer
rêver
imaginer
planter
réfléchir
penser
combattre
écrire
hurler
être libérée de chez soi
chevaucher
galoper
bavarder
additionner
explorer
apprécier la fin du confinement

L'ÉCHO DES ÉCOLES - LE VILLAGE

Autrefois

je bavais sur mes doudous
je criais quand des personnes
voulaien t m'approcher
j'éclaboussais mon frère d'épinards
Bref, je n'étais pas une enfant exemplaire

Aujourd'hui

je suis dans la cour de récréation avec mes
amis
je grimpe aux arbres
je ris tous les jours

Demain

je volerai mais pas dans un engin volant
les voitures pourront voler
je serai la meilleure à la marelle

Autrefois

j'arrachais les journaux
j'imitais tout ce que je voyais
je savais moins de choses

Aujourd'hui

j'ai peur des chiens
je ne peux pas toucher mes copines
je suis en CM1
je fais des baccalauréats
je joue avec mes copines

Demain

je serai plus grande
je n'aurai pas école
je serai danseuse étoile
et je danserai le Lac des Cygnes



Autrefois

je découvrais le monde
je mimais
je n'avais pas d'amies
j'évitais de tomber

Aujourd'hui

je comprends la langue française
j'étudie
je fête le déconfinement

Demain

je serai plus âgée
j'inventerai la machine à être sage
une nouvelle journée recommencera

Autrefois

je me suis ouvert l'arcade
j'étais drôle
je courais partout

Aujourd'hui

j'écoute Danielle au téléphone
j'écris et je récite mon texte
je suis fier de mon texte

Demain

je ferai du vélo dans mon jardin
je me baignerai à 15h00
je jouerai au rugby avec mon père

L'ÉCHO DES ÉCOLES - LE BOISSET

Juste avant le confinement nous avons pu fêter les mamies et les papis !



Et assister au PARIS /NICE



ANNUAIRE

COMMERÇANTS, ARTISANS, PRODUCTEURS, SERVICES...ON A TOUT CE QUI FAUT !

COMMERCES :

Bar de la Fontaine :04 90 75 24 67

Boucherie ambulante Jordan Beauvois :06 34 13 43 54
Presence du camion le jeudi a partir de 16h30 sur le boulodrome

Epicerie -Tabac-Presses Vival :04 90 75 18 30 vival-la-mane@laposte.net
ouvert tous les jours de 8h30 a 13h30 et de 16h30 a 20h -du 1/06 au 15/09
Dimanche et jours feries de 8h30 a 12h30
du 16/09 au au 31/05 de 8h30 a 12h30 et de 16h a 19h

Hotel -Restaurant le Rocher des Abeilles : 04 90 75 28 88 (anciennement Lou caleu)
contact.lerocherdesabeilles.com
www.lerocherdesabeilles.com
fermeture hebdomadaire du restaurant le : dimanche soir et le lundi

TRAITEUR

VOLANTS GOURMANTS EN LUBERON – 04 90 75 14 21 ou 07 82 04 59 11

CAMPING :

Aire naturelle des Jonquiers :04 90 75 20 11

VENTE À LA FERME :

- **LE CABANON** - Légumes direct producteur
Le Griffon RD 900 :06 64 23 94 22
- **LOU CABAS** Pains et autres produits paysans – (distribués par Vival)
Juliette Palmade et Sylvain Thomas : 0631460974
- **LA FERME DU PLATEAU DES AGNELLES** Fanette et David
Vente à la ferme de 8H30 12H30 (produits de la ferme et fromages de brebis)
Commandes au 06 87 65 79 06
- **Aurore FARNET** : Les Vayoux (produits naturels) 06.16.15.45.93
- **Manon MONGE** (légumes bio, confitures et savons) : 06.73.05.99.52
manonmonge@gmail.com

APICULTEURS :

- **Charlotte TOUSSAINT et Loïc MARMET (miel bio)** : 06.74.91.24.18
- **Christine CATTANEO (miel et jus de fruits)** : 06.75.78.11.79

EXPERT AGRICOLE :

Jacky Bonnefoy (specialiste grele)- 06.19.24.02.77

ANIMATION ET LOISIRS :

Teamzone-trial-Jerome Delair :06 81 83 53 53

Educateur trial -moto st martin

COMMUNIQUEMENT AUDIOVISUELLE :

JFD production - Jean Fabien Darotte : 06 64 23 94 22 - photo-video@orange.fr

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUES (dessin peinture)

- Alain Lavarenne :06 78 83 40 36
- Ella Falanga :06 13 73 95 76

POTERIES

- LUXCIA BONNEFOY :06 79 91 20 09
- ALINE CARON: 04 90 75 78 26

ACCOMPAGNEMENTS ET PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

David PERON: 06 31 43 58 61 OU 04 90 75 14 28 - FACEBOOK DAVID PERON

COSMETIQUES ET BIEN ÊTRE :

Débora REYNIER :06 42 47 07 42

Vente à domicile pour la société ONIKHA sur Facebook groupe « Un temps pour soi avec Débora »

Violaine DAAMACHE Soins corporels aux huiles végétales bio et aux plantes sur RDV à St Martin, Apt ou à domicile 06.63.60.83.40

www.may-massages-ayurvediques.com

AIDE ET SERVICES A DOMICILE :

- Nadine Nourisson : 06 72 19 64 99

NETTOYAGE CHANTIER, VITRES

- ETABLISSEMENT BRUNO - BRUNO DE VIETRI :07 69 71 35 16

AGENT IMMOBILIER :

- Catherine Gontero :06 86 73 35 81 - catherine.gontero@wanadoo.fr

ARCHITECTES :

- Jerome Allene :04 90 74 13 53
- Yann David :04 90 75 16 97 -06 82 34 62 17

MACONNERIE

- Stéphane DE BOTTON : 06 87 10 47 86
- José DOMINGUEZ (Maçonnerie – électricité) :04 90 75 11 00
- Jacques ISAIA :04 90 75 10 09
- Andriy KOLESNUCHENKO (Maçonnerie, gros œuvre et travaux d'intérieur) : 06 72 66 33 57
- Christian GALLEGRO :04 90 75 11 60
- Luis DE DOUSA (Maçonnerie générale, Rénovation, Murs en pierre) : 06 09 46 10 06
- Frédéric SAUZE (travaux d'accès difficiles) :06 77 42 58 30

PEINTURE DECORATION ET VITRERIE

- Serge BARRAL :04 90 75 14 77

PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION

- Thomas POIRIER TPTP :06 25 29 61 45

FERRONNERIE :

- Stéphane ALVES :06 79 85 00 96
- Pascal DELAN : 06 07 09 32 25

FERRONNERIE MENUISERIE :

Pierre MARMET : 04 90 75 24 94

ELECTRICITE GENERALE ANTENNES

- Nicolas Guillot :06 47 45 82 45
- Florent Minutolo: 06 62 66 64 66

PARCS ET JARDINS

- Yves COLLOBERT :04 90 75 25 65
- Anthony MORERA AM PAYSAGE :06 45 47 65 56
- Julien TASSAN : 06 85 67 79 49

PAYSAGISTE CONSEIL :

- Sylvie BRUGUIER : 06 87 57 82 35

OSTEOPATHIE EQUINE :

- Chloé METZGER :06 65 62 47 43

TAXI :

- Martine CHAPELLE :06 70 39 82 67
- TAXI :06 80 75 40 90

NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS

URGENCES ET SECOURS :

- Urgences 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police 17

MAIRIE :

Accueil 04 90 75 20 08 ou mail : mairiedesaintmartindecastillon@orange.fr

SIRTOM : [04 90 04 80 21](tel:0490048021) ou mail contact@sirtom-apt.fr

CCPAL : [04 90 04 49 70](tel:0490044970) – ou mail contact@paysapt-luberon.fr
(Urgence service des eaux 06 76 98 75 77)

Prochaine parution
Septembre 2020